

243

P  NP

DM19

Projet de construction de l'oléoduc Pipeline  
Saint-Laurent entre Lévis et Montréal-Est

Lévis et Montréal-Est

6211-18-01'

## Mémoire

### Projet Pipeline Saint-Laurent d'Ultramar

Présenté au BAPE

Par la  
Municipalité de Paroisse de La Présentation

Avril 2007

---

## TABLE DES MATIÈRES

Présentation de la Municipalité de Paroisse de La Présentation.....	3
Ultramar.....	3
Historique de la Municipalité de Paroisse de La Présentation concernant des intérêts autres que municipaux.....	4
Concertation régionale .....	4
Rencontres avec Ultramar.....	5
Nos recommandations.....	5

## **Présentation de la Municipalité de Paroisse de La Présentation**

Le territoire de la Municipalité de Paroisse de la Présentation se situe au cœur de la plaine agricole du Saint-Laurent, juste au nord de la Ville de Saint-Hyacinthe. Sa population se compose d'un peu plus de 2000 personnes. Le noyau villageois s'étend principalement aux abords de la Route 137 au milieu de la zone agricole de première qualité. La principale activité dans la municipalité est l'agriculture. Plusieurs élevages de volailles, de vaches laitières, de bœufs et de veaux de grain et de lait s'y situent. Les sols sont occupés par la grande culture, soit le maïs, soya, blé et orge, etc., ainsi que des légumes de conserverie. Quelques écuries et autres productions agricoles y sont exploitées ainsi que plusieurs érablières de grande qualité et un massif boisé que la municipalité veut conserver.

Outre les activités agricoles, les zones de sablières sont, depuis plusieurs années, en exploitation. La remise en culture de ces sablières se fait dans les meilleurs délais possibles et les opérations s'y font dans le meilleur respect de l'environnement. Quelques activités autres opèrent dans la meilleure harmonie telles que : compagnie de transport et camionnage, garages d'entretien mécanique général et spécialisé, scierie, etc. Toutes ces activités illustrent bien la vigueur de l'économie dans la Municipalité de Paroisse de La Présentation.

Au conseil de la Municipalité de Paroisse de La Présentation, tous les efforts sont déployés pour rendre la population heureuse et fière de vivre dans ce milieu. La protection du territoire agricole, des activités agricoles, des berges des cours d'eau, du milieu de vie sont nos premières préoccupations. Il va sans dire que la qualité de la vie à La Présentation est particulièrement prise en compte.

### **Ultramar**

La compagnie Ultramar propose la construction d'un oléoduc pour le transport de produits pétroliers entre Québec-Lévis et Montréal. Elle prévoit la mise en terre d'une conduite en acier de 40,6 cm à une profondeur minimale de 1,2 m en milieu cultivé et 0,9 m en milieu boisé. La mise en place de cette conduite nécessite une emprise permanente de 18 m de largeur, une aire de travail temporaire de 10 à 15 m et des aires supplémentaires pour le franchissement d'obstacles tels que les routes, les cours d'eau, etc.

Ce projet nécessitera aussi la mise en place de mesures d'urgence en cas d'incident. Ces mesures à mettre en place par les municipalités, avec le concours de la compagnie Ultramar, ne sont pas encore connues.

---

### **Historique de la Municipalité de Paroisse de La Présentation concernant des intérêts autres que municipaux**

La Municipalité de Paroisse de La Présentation a un long historique concernant le passage sur son territoire d'intérêts autres que municipaux. La Municipalité est traversée par le chemin de fer du Canadien National, par l'autoroute Jean-Lesage, par l'oléoduc de la compagnie Esso ainsi que par les deux lignes de transport d'électricité d'Hydro-Québec. Il faut souligner que la reconstruction en 1998 des pylônes d'Hydro-Québec, suite au fameux verglas, a engendré certains heurts qu'il ne faut pas oublier.

En 2005, les municipalités de la région ont appris qu'un projet d'oléoduc de transport de produits pétroliers était en branle. Ce projet préliminaire comportait trois possibilités pour établir le passage de l'oléoduc. Ces hypothèses montraient des corridors possibles, dont un à proximité de notre municipalité. À ce moment, la Municipalité de Paroisse de La Présentation était à revoir tous ses règlements afin de les rendre conformes au schéma d'aménagement révisé de la MRC des Maskoutains. Ces travaux de révision des règlements municipaux demandent beaucoup de temps et d'énergie, ainsi que d'analyses. Pendant plus d'un an, les membres du conseil municipal et ceux du comité consultatif d'urbanisme se sont concertés. Déjà, les gens de la municipalité, concernant un projet privé de pipeline de transport de produits pétroliers, avaient statué qu'un tel projet devrait se situer dans les zones A-307, A-308 et RU-201 (voir carte jointe).

Pour vous situer, ces zones désignées sont les trois zones qui longent l'autoroute Jean-Lesage. Le 7 mars 2006, le conseil a donné avis de motion pour l'adoption de ces nouveaux règlements. Malheureusement un délai supplémentaire d'un mois, occasionné par de nouvelles modifications au projet de règlements municipaux, a été nécessaire. Plus tard, les membres du conseil municipal ont appris que les représentants de la compagnie Ultramar avaient contesté notre règlement suite à ce délai, ce qui rendait caduc notre projet de règlement concernant le passage d'un oléoduc de transport de produits pétroliers sur notre territoire.

### **Concertation régionale**

La Municipalité de Paroisse de La Présentation a assisté à plusieurs rencontres : présentation des projets, rencontre de propriétaires potentiels, rencontres avec l'UPA et avec l'apPAF, participation avec les MRC au Comité technique régional, rencontre avec les députés, les maires et les citoyens. Nous avons bien sûr rencontré les représentants de la compagnie Ultramar à plusieurs reprises. De plus, le conseil des maires de la MRC des Maskoutains a adopté en mars 2007, une position unanime appuyant la position de la Municipalité de Paroisse de La Présentation.

---

## **Rencontres avec Ultramar**

Lorsque nous avons rencontré les représentants de la compagnie Ultramar, ils nous ont présenté le projet comme s'il devait passer au cœur de la municipalité et même, au cœur du village. Nous leur avons fait part de notre position et avons demandé des explications supplémentaires. Des membres du conseil ont même suggéré un trajet autre, qui a été rejeté presque aussitôt. Il est très clair dans notre esprit que, dès ce moment, il n'était pas question d'un projet, mais bien d'un trajet déjà déterminé sans tenir compte de nos préoccupations.

À la rencontre suivante, les gens d'Ultramar nous ont présenté une petite modification qui permettait d'assouplir un peu les heurts occasionnés au cœur du village mais, il faut bien le dire, rien pour le secteur agricole.

## **Nos recommandations**

D'entrée de jeu, nous voulons dire que si ce projet d'oléoduc de transport de produits pétroliers n'avait pas lieu, nous ne serions pas malheureux.

Si ce projet voit le jour et qu'il doit passer sur le territoire de la Municipalité de Paroisse de La Présentation, nous, du conseil municipal, demandons :

- que la zone de passage de l'oléoduc de transport de produits pétroliers, longe l'autoroute Jean-Lesage, en privilégiant l'utilisation de l'emprise Esso;
- que le tuyau d'acier de l'oléoduc de la compagnie Ultramar soit à une profondeur minimale de 1,90 m.

La sécurité de nos citoyens est primordiale.  
Le patrimoine agricole est à préserver.  
Le respect des municipalités est nécessaire.

Merci

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE PAROISSE DE LA PRÉSENTATION  
COMTÉ DE VERCHÈRES**

Procès-verbal d'une session régulière du conseil municipal de la susdite municipalité, tenue le troisième jour du mois d'avril deux mille sept à vingt heures quatre au lieu ordinaire des assemblées du conseil.

Sont présents madame et messieurs les conseillers:

Georges-Étienne Bernard  
Yves Gariépy  
Sylvain Michon  
Rosaire Phaneuf  
Mireille Chagnon  
Réjean Blanchette

Tous membres du conseil et formant quorum, sous la présidence de Monsieur Claude Roger, maire.

Madame Lise Lapalme, directrice générale et secrétaire-trésorière, est aussi présente.

Monsieur Claude Roger, maire, procède à l'ouverture de l'assemblée par la prière.

**075-07      PROJET DE CONSTRUCTION DE L'OLÉODUC PIPELINE SAINT-LAURENT  
ENTRE LÉVIS ET MONTRÉAL-EST – PRÉSENTATION D'UN MÉMOIRE  
LORS DE LA TENUE DE LA DEUXIÈME PARTIE DE L'AUDIENCE  
PUBLIQUE**

CONSIDÉRANT      le projet de mémoire préparé par Monsieur Sylvain Michon, conseiller, exposant les opinions et préoccupations des membres du Conseil de la Municipalité de Paroisse de La Présentation relativement au projet cité en titre;

CONSIDÉRANT      que la deuxième partie de l'audience publique est consacrée exclusivement à l'audition des mémoires et des opinions verbales des personnes, des municipalités, des organismes et des groupes désireux de donner leur avis à la commission;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Rosaire Phaneuf, appuyé par Monsieur Yves Gariépy et résolu :

D'approuver le contenu du mémoire relatif au projet de construction de l'oléoduc Pipeline Saint-Laurent entre Lévis et Montréal-Est, tel que déposé.

D'autoriser sa présentation, dans le cadre de la tenue de la deuxième partie de l'audience publique du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), par Messieurs Claude Roger, maire, et Sylvain Michon, conseiller.

VOTE: 6 POUR  
0 CONTRE  
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

EXTRAIT DE PROCÈS-VERBAL  
COPIE CERTIFIÉE CONFORME  
SOUS RÉSERVE D'APPROBATION  
CE 04 AVRIL 2007

---

Lise Lapalme, Directrice générale et sec.-trésorière

# Plan de zonage

## La Présentation

## Règlement d'urbanisme

Février 2006

Annexe  
Feuillelet

D  
1/2

### Légende

#### Zonage

☒ Limite de zone

VOCABULAIRE DOMINANT	NUMÉRO DE ZONE	PARICULARITÉ
Agriculture (A)	A-101	Zone d'élevage, d'élevage et d'élevage
	A-201	Zone agricole d'élevage et d'élevage
	A-301	Zone agricole d'élevage et d'élevage
Ruralité (RU)	RU-201	Zone d'habitat rural

☒ Zone à risque de mouvement de sol

☒ Sol organique

☒ Limite du périmètre d'urbanisation

☒ Limite municipale

☒ Ligne de cadastre

☒ Réseau majeur principal

☒ Vite torré

☒ Lignes hydro-électriques (735 kV)

☒ Cours d'eau

☒ Plan d'eau

Règlement de modification no.	Date d'entrée en vigueur	Date de la mise à jour

--	--	--

Échelle: 1:10 000  
Projet: Région de la Capitale-Nationale  
Projet: Région de la Capitale-Nationale  
Projet: Région de la Capitale-Nationale

0 500 1 000 Mètres

Projet: Région de la Capitale-Nationale  
Projet: Région de la Capitale-Nationale  
Projet: Région de la Capitale-Nationale

